



**A F U L 1**

## **BULLETIN D'INFORMATION**

*Bulletin n°196, juin 2014*

Chers Résidents,

Vous avez remarqué l'état dans lequel se trouvent les espaces verts communs de notre résidence depuis quelques temps.

Même si l'été n'est pas encore là, l'abondance des pluies et les températures plus clémentes permettent aux végétaux de croître rapidement, que ce soit pour la pelouse ou pour les haies.

Or, nous sommes confrontés, à une succession de problèmes dont les plus importants sont les pannes mécaniques à répétition de notre tracteur, celui là même qui sert à la tonte des pelouses : après une révision générale qui l'a immobilisé une quinzaine de jours, nous pensions que les jardiniers pourraient rattraper le retard. Malheureusement, après une demi-journée de travail, il est tombé à nouveau en panne. Il est donc reparti en réparation et les pelouses tardent à être tondues...

Par ailleurs nous avons constaté des actes de malveillances au chalet : présence d'eau dans la cuve de gasoil qui explique une partie de ces pannes à répétitions.

Un tracteur / tondeuse nous avait été prêté par la société qui répare le nôtre. Malheureusement, il n'est pas assez puissant pour faire du travail convenable. Nous avons donc été contraints de louer un matériel adéquat afin de parvenir à tondre une partie des espaces verts rapidement afin de redonner meilleure allure à notre résidence.

Pour information, un nouveau jardinier a été recruté, fin avril, mais il a dû s'absenter à plusieurs reprises pour des raisons familiales très sérieuses. De plus, notre ancien jardinier est en arrêt maladie, depuis plus d'un mois. Or, à cette période de l'année, et compte tenu des conditions météo, il y a trop de travail pour une seule personne même si elle fait tout son possible pour rendre agréable notre cadre de vie extérieur.

Soucieux de ne pas faire supporter à la résidence des coûts importants, le bureau cherche les meilleures solutions possibles pour résoudre ce problème. Dans cet objectif, le recours à un prestataire extérieur n'a pas été retenu pour l'instant, en raison des coûts élevés.

Pour information, la location d'un tracteur coûte 500 € par jour et l'intervention d'une société coûte 1.000 € par jour et par personne.

Le tracteur devrait être opérationnel mardi 10 juin au matin, ce qui permettrait de mettre la résidence au propre dans la semaine.

Le bureau.

**AFUL 1**

22 Rue de Laon

78990 ELANCOURT

**Mail : [aful1.commanderie@free.fr](mailto:aful1.commanderie@free.fr) . Site : <http://aful1.commanderie.free.fr>**